

**BARREAU
DES RUES**



1. Barreau des rues : c'est qui c'est quoi?

- Barreau Des Rues est une association gérée par 10 avocats/avocats aux conseils.
- Une centaine d'avocat du Barreau de Paris est volontaire et participe aux différentes actions menées par l'association.



2. Barreau des rues : POURQUOI FAIRE?

- Les différents moyens d'action du Barreau de Paris permettent d'apporter une aide juridique aux personnes sans ressource et démunies.
- Les personnes en très grandes précarités sont une population qui n'est pas accessible à ces services.
- Ce sont des personnes en exclusion notamment sociale et que l'on doit aller chercher sur le terrain.



3. Barreau des rues : Comment?

- Barreau des Rues propose 5 types d'actions :

- Les maraudes
- Les formations aux travailleurs sociaux
- Les actions judiciaires

3. Barreau des rues : Comment?

- **Les maraudes : Créer du lien et familiariser l'avocat auprès des personnes en grande précarité**
 - les avocats accompagnent des travailleurs sociaux d'associations comme Emmaüs, le Samu Social, les Enfants du Canal
 - Les maraudes peuvent se dérouler la nuit ou en journée, à pied ou en voiture, la semaine ou le week-end en fonction des associations.
 - C'est un engagement sur un an.
 - Les avocats maraudent généralement tous les deux mois.
 - Les maraudes regroupent une vingtaine d'avocats.



3. Barreau des rues : Comment?

- **Formation : développer les connaissances juridiques des travailleurs sociaux**
 - Les formations ont lieu tous les 3 mois par visio ou présentielles.
 - Une thématique est abordée par session.
 - La thématique découle des besoins/questions qui sont remontés par les associations.
 - Les thèmes sont très variés (droit de l'animal, droit bancaire, demande d'asile...)



3. Barreau des rues : Comment?

- **Action judiciaire**
 - Il s'agit de faire des actions judiciaires contre les décisions administratives qui viendraient toucher les personnes en grande précarité. (Arrêté anti mendicité Amiens)



4. Barreau des rues : et après?

- Nous souhaiterions pouvoir développer Barreau des Rues sur deux axes :
 - Développer les maraudes auprès de nouvelles associations et ouvrir aux autres barreaux notamment le Barreau de Bobigny.
 - Développer une assistance juridique type hotline aux associations.